

Le consentement comme sentiment

Avez-vous déjà consenti à quelque chose, mais vous avez quand même eu le sentiment que votre intégrité a été violée? Avez vous déjà dit « oui » à quelqu'un, et ensuite souhaité revenir sur votre parole? Eh bien, vous le pouvez.

Le tableau ci-dessous résume les points d'un [article de blogue](#) qui critique certaines des façons dont on parle couramment, en tant que culture, du consentement. La colonne de gauche représente le modèle extrêmement insuffisant du consentement, alors que la colonne de droite représente la volonté d'adopter une meilleure façon de penser et de parler du consentement. Celle-ci implique beaucoup plus de communication, de compréhension, d'empathie, de compassion et d'intégrité.

Avertissement de contenu : Ce qui suit comporte des descriptions de harcèlement sexuel et des discussions de violences physiques et sexuelles.

Le consentement comme permission	Le consentement comme sentiment
Le contexte implicite du consentement est un comportement légal ou contractuel.	Le contexte implicite du consentement est un comportement éthique et intègre.
Le consentement signifie accorder la permission.	Le consentement signifie se sentir à l'aise avec quelque chose. Accorder ou non la permission à quelqu'un n'est pas la seule manière légitime de communiquer le consentement.
Une préoccupation pour la non-violation de la loi.	Une préoccupation pour la non-violation de la personne.
Le consentement concerne principalement le moment du rapport sexuel lui-même.	Le consentement comprend tous les moments qui précèdent et qui suivent le rapport sexuel.
Privilégie les intérêts de la personne qui « obtient » le consentement ou de l'auteur.e « éventuel.le » de violences sexuelles.	Privilégie les intérêts de la personne qui consent, ou non.
Soutient l'évitement de la responsabilité.	Soutient la responsabilisation des gens.
Nous nous préoccupons seulement à savoir si une personne s'attendait à se sentir violée.	Nous nous préoccupons à savoir si une personne s'est réellement sentie violée.

Le consentement est quelque chose qu'une personne exprime ou non (un engagement qu'elle prend).	Le consentement est une <i>expérience</i> vécue par une personne.
La définition du consentement se préoccupe seulement à savoir si une personne a dit OUI (a donné sa permission).	La définition du consentement est plus nuancée et comprend les expériences de la personne après qu'elle ait dit OUI.
Provoque des questions comme « Qu'est-ce qui compte comme un "oui"? », ou dans le cas d'une dispute, « quels genres de documentation sont nécessaires pour prouver la présence ou l'absence d'un "oui"? »	Provoque des questions comme « Dans quelles conditions le consentement a-t-il été accordé? Étaient-elles coercitives? »
Ignore le contexte culturel plus vaste (la culture du viol) dans lequel les gens doivent gérer la question du consentement.	Reconnaît le contexte culturel plus vaste (la culture du viol) dans lequel les gens doivent gérer la question du consentement.
Ignore les rapports de force entre les personnes impliquées.	Prend en compte les rapports de force entre les personnes impliquées.
Importance placée sur la preuve d'un contrat violé.	Importance à savoir si une personne s'est sentie violée ou non.
Le viol et la violence sexuelle est caractérisé comme étant un type de personne (c'est-à-dire, « un.e violeur.se » ou « un.e maltraiteur.se », « une mauvaise personne »)	Le viol et la violence sexuelle sont caractérisés comme une action qui a été commise.
Distingue fortement les personnes qui sont des « violeur.se.s » ou des « prédateur.se.s sexuel.le.s, et celles qui ne le sont pas.	Reconnaît la forte possibilité que n'importe quelle personne puisse en violer une autre sexuellement dans une culture de viol.

Que changeriez-vous dans votre comportement envers les autres, si vous reconnaissiez que violer le consentement d'une personne reposait non pas sur ce qu'elle disait ressentir, mais sur ce qu'elle ressentait vraiment? Que changeriez-vous dans votre comportement? Comment ressentez-vous le consentement?

Bibliographie

MAYMAY. « You can take it back: consent as a felt sense », Bandanablog. 2013. Consulté en 2017 à l'adresse <https://bandanablog.wordpress.com/2013/11/05/you-can-take-it-back-consent-as-a-felt-sense/>